

N° DOSSIER : 0467987 Personne concernée : CAUCHON MICKAEL Références : IN4 002

NOUS CONTACTER: Nous téléphoner :

3230

Nous écrire : Caf du Calvados 8 Avenue DU SIX JUIN CS 20001 14023 CAEN CEDEX 9 Tous nos contacts sur caf.fr

Les Prestations Caf

Notification de dette

141

UDAF DU CALVADOS CS 85448 14054 CAEN CEDEX 4

Le 26/03/2022

Madame, Monsieur,

Après contact pris avec le Pôle emploi, nous constatons une divergence avec la situation que vous nous avez déclarée.

Le Pôle emploi nous a informés de votre nouvelle situation de chômage.

Nous avons donc étudié vos droits. Ils changent à partir du 01.02.2022.

Il apparaît après calcul que pour L'ALLOCATION DE LOGEMENT SOCIALE (ALS) vous avez reçu 256,00 € alors que vous aviez droit à 46,00 €.

VOUS NOUS DEVEZ 210,00 €.

Pour vous permettre de rembourser cette somme, nous retiendrons 57,75 € sur vos allocations à partir de AVRIL 2022.

Pour plus d'information, voir au dos.

Myriam HARLEY, directrice.

VOS DROITS

A partir de MARS 2022

ALS	Retenue	Total
86,00		86,00€

dont 86,00 € seront versés à SOCIETE JOTC JARDIN OLIVIER

A partir de AVR. 2022

ALS	Retenue	Total
150,00		150,00€

dont 150,00 € seront versés à SOCIETE JOTC JARDIN OLIVIER

En cas de désaccord, vous disposez de deux mois pour contester cette décision. Pour plus d'informations sur les voies de recours : consultez caf.fr, rubrique «Mon Compte».

Emplacement réservé à la Caf



NDP3DJ 29032022 194528 Lot J 67 BATCH **PAGE 1/4**

MAT 0467987 Y -IDX C 2051500 C 141 -





Comment rembourser votre dette?

Vous pouvez rembourser la totalité de votre dette dans un délai de 20 jours après avoir reçu cette notification. Sinon, une retenue sera effectuée chaque mois sur les prestations que vous percevez, jusqu'à ce que votre dette soit soldée.

Le montant de cette retenue figure dans le tableau « vos droits ». Elle est calculée en tenant compte de :

- votre situation familiale et professionnelle,
- vos ressources,
- vos charges de logement et,
- le montant de vos prestations.

Quand un changement intervient dans votre situation, nous recalculons automatiquement le montant de la retenue.

Pour rembourser plus rapidement votre dette : rendez-vous sur le caf.fr/Mes dettes.

Si la somme retenue sur vos prestations n'est pas adaptée à votre situation : contactez votre Caf afin de mettre en place un échéancier d'une durée maximale de 12 mois.







VOUS PENSEZ VOUS ETRE TROMPE(E) Vous avez un droit de rectification : vous pouvez modifier les éléments qui ont servi au recalcul de vos prestations si vous constatez que les informations prises en compte sont incorrectes ou incomplètes.

Quelle prestation ?	Quand ?	Comment faire ?	Auprès de qui ?		
Aide personnelle au logement (Al)	Vous avez 20 jours après avoir reçu cette notification	Sur caf.fr, rubrique Mon Compte ou en renvoyant le formulaire joint complété et signé	Votre Caf ⊠		

Vous êtes d'accord avec cette décision et vous rencontrez des difficultés pour rembourser : vous pouvez faire une demande de remise de dette(s) en expliquant votre situation.

VOUS AVEZ DES DIFFICULTES POUR REMBOURSER

Quelle prestation ?	Quand ?	Comment faire ?	Auprès de qui ?		
Aide personnelle au logement (Al)	A n'importe quel moment	Sur caf.fr, rubrique Mon Compte ou en renvoyant le formulaire joint complété et signé	Le directeur de Votre Caf ⊠		

Vous pouvez contester cette décision si vous pensez que la réglementation a été mal appliquée.

VOUS N'ETES PAS D'ACCORD AVEC CETTE DECISION

Quelle prestation ?	Quand?	Comment faire ?	Auprès de qui ?
Aide personnelle au logement (Al)	Vous avez deux mois après avoir reçu cette notification	Sur caf.fr, rubrique Mon Compte ou en renvoyant le formulaire joint complété et signé	Le directeur de Votre Caf ⊠

LES ADRESSES UTILES Votre Caf: 8 AVENUE DU 6 JUIN CS 20001 14023 CAEN CEDEX 9

L'ACCES A VOS DONNEES PERSONNELLES Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre ler du titre ler du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé à la Caf



NDP3DJ 29032022 194528 Lot J 67 BATCH MAT 0467 PAGE 3/4 IDX C 205

MAT 0467987 Y -IDX C 2051500 C 141 -







N° ALLOCATAIRE: 0467987 Personne concernée : CAUCHON MICKAEL Références : IN4 002

Vos Prestations Caf

Demande de recours suite à notification de dette

Caf du Calvados 8 Avenue DU SIX JUIN CS 20001 14023 CAEN CEDEX 9

Le 26/03/2022

Ob	iet : d	demande	de	recours	suite	à	une	notification	de	dette
	,		-		00.00	•			uc	actic

Madame, Monsieur,

A la suite de la réception de la notification de dette du 26/03/2022 :

cochez votre	choix (un seul choix possible)
VOUS AVEZ DROIT A L'ERREUR	J'informe la Caf que je me suis trompé(e) dans ma déclaration et je souhaite modifier les éléments qui ont servi au recalcul de mes prestations. J'explique ci-dessous mon erreur et je joins à ce courrier tous les justificatifs correspondant à la modification de ma situation.
	Je suis d'accord avec cette décision mais j'ai des difficultés pour rembourser. Je demande une réduction ou une suppression de ma dette pour les raisons expliquées ci-dessous.
	Je conteste cette décision car je ne suis pas d'accord avec l'application de la réglementation faite par les services de la Caf pour les raisons expliquées ci-dessous. Je demande donc un nouvel examen de ma situation par la commission compétente.
Explications	s de ma demande (zone obligatoire) :
Le /	/ Signature

Emplacement réservé à la Caf



NDP3DJ 29032022 194528 Lot J 67 BATCH PAGE 4/4

MAT 0467987 Y -IDX C 6098000 E 141 -



